

LE RESEAU 2018

Etat général

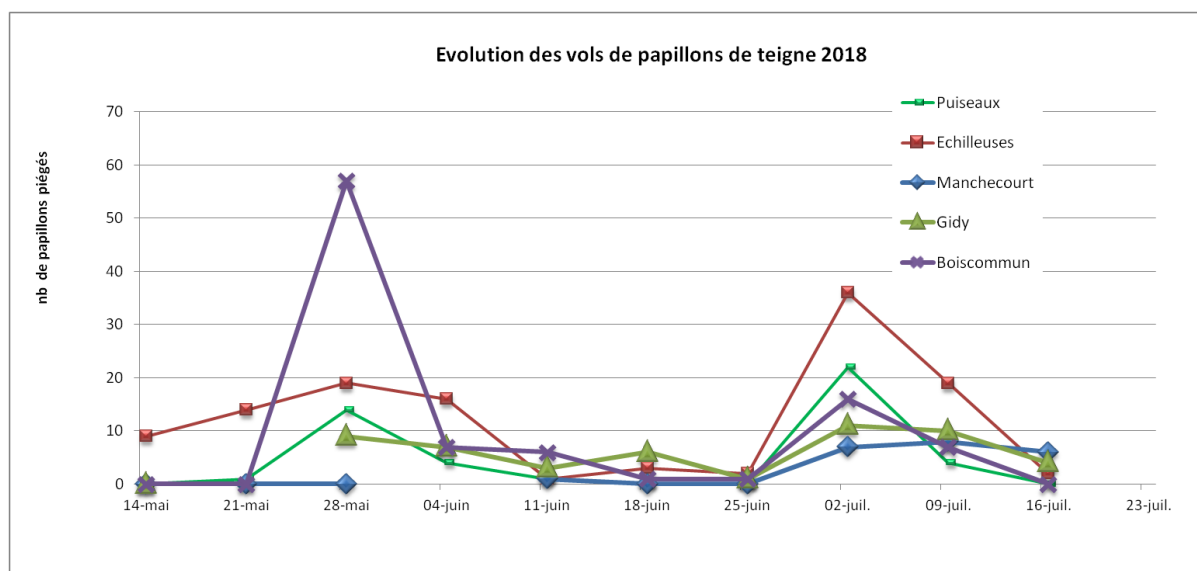
Cette semaine, **23 sur les 26** parcelles du réseau font l'objet d'au moins une observation.

NUISIBLES ET PARASITES

TEIGNES

Contexte d'observations

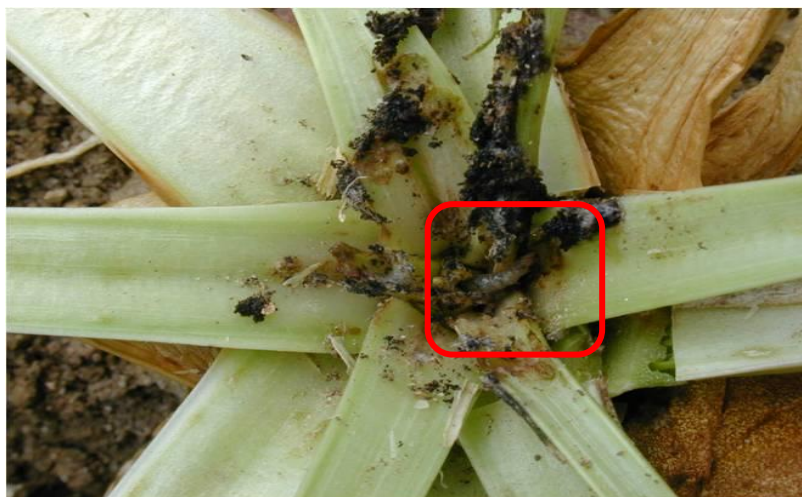
Sur les 5 sites renseignés, après un second pic des vols observé le 02 juin la baisse se confirme cette semaine.

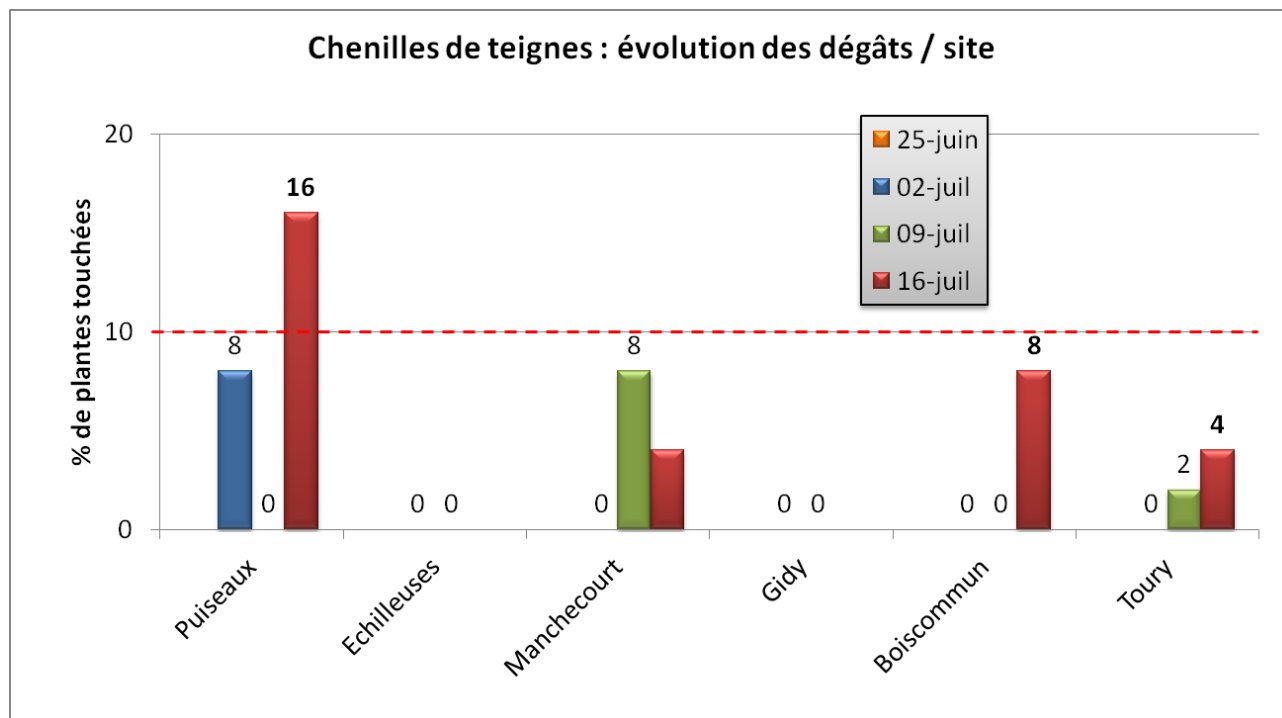


Seuil de sensibilité

Le seuil est atteint lorsque **10% des plantes sont touchées par des dégâts de chenilles.**

Comme illustré ici l'observation des chenilles n'est pas facile. Ces dernières creusent le collet de la betterave pour s'y dissimuler.



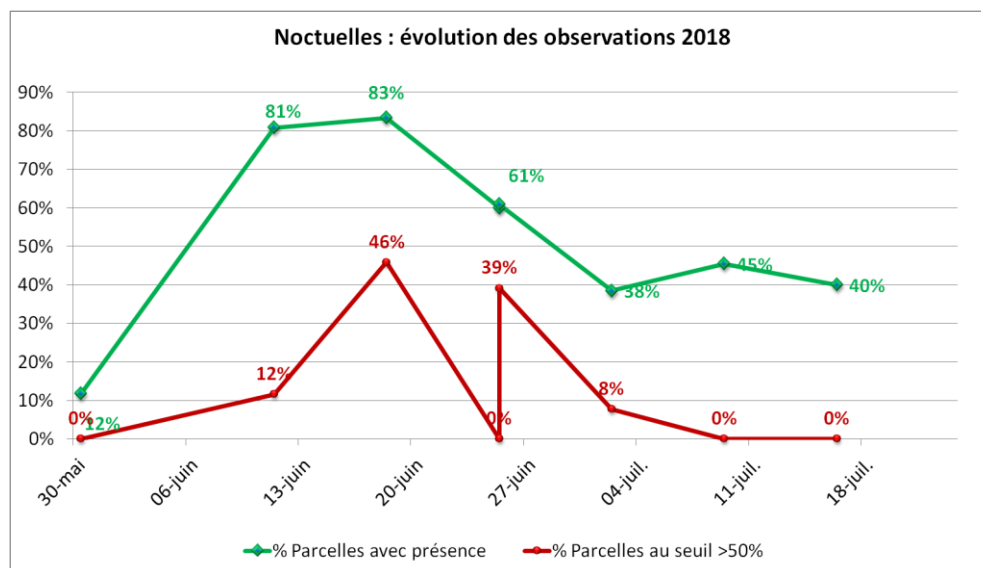
Observations de la semaine :

Depuis l'apparition des premières chenilles il y a trois semaines, les dégâts évoluent lentement. Une parcelle (Puiseaux) **atteint le seuil de nuisibilité** cette semaine et Boiscommun s'en rapproche. Il s'agit de deux parcelles **en culture sèche** ou le stress hydrique est assez marqué.

Il conviendra de surveiller l'évolution de ce parasite **en l'absence de pluies** dans les parcelles non irriguées dans les semaines à venir.

NOCTUELLES**Contexte d'observations**

Ce ravageur régresse régulièrement seulement 40 % des parcelles observées signalent sa présence et aucune n'atteint le seuil de nuisibilité. Il ne constitue **plus de risque** pour la culture cette semaine.



Seuil de nuisibilité

A couverture du sol, le seuil de nuisibilité est atteint si **50 % des plantes présentent des perforations**.

En l'absence d'irrigation les dégâts peuvent être plus fréquents.



MALADIES DU FEUILLAGE CERCOSPORIOSE / OÏDIUM / RAMULARIOSE / ROUILLE

Des seuils de déclenchement des interventions pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. Ces seuils sont de :

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de protection avant le 15 août				
Oïdium	Toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	Toutes régions	15 %	40 %	40 %
Ramulariose	Toutes régions	5 %	20%	25 %
Cercosporiose	Toutes régions	5 %	20%	25 %

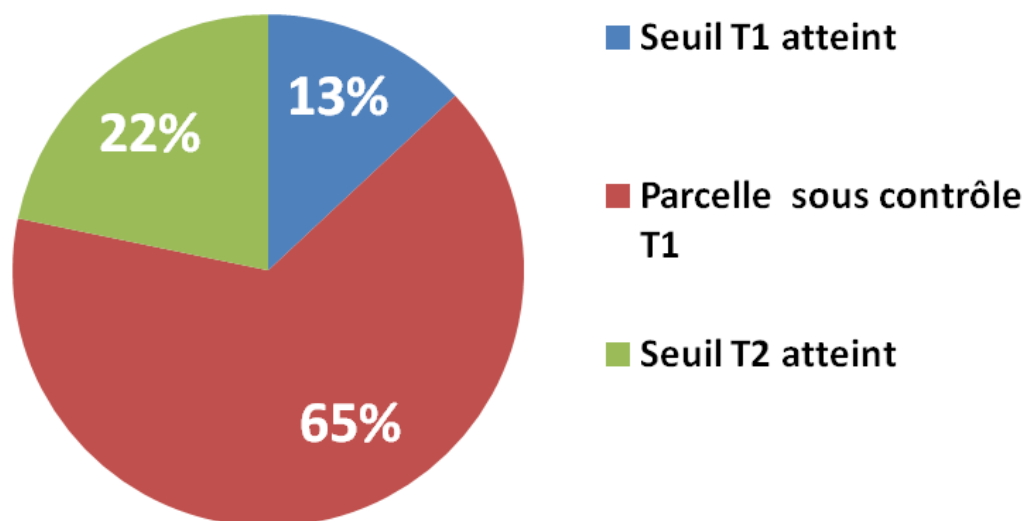
CERCOSPORIOSE



Sur 23 parcelles renseignées :

- 65% sont sous toujours sous contrôle d'un **premier traitement**
- 13 % atteignent **seulement le seuil T1**
- 22 % atteignent **le seuil de nuisibilité T2**

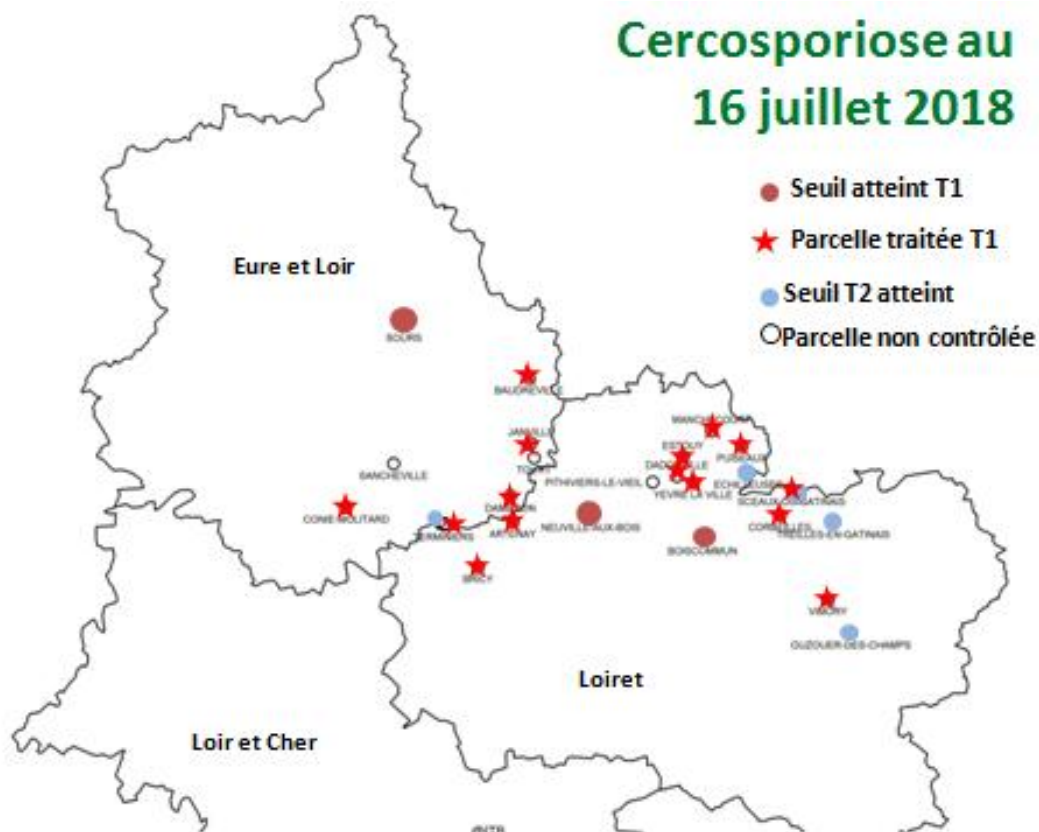
Cercosporiose au 16 juillet (23 parcelles contrôlées)



Durant cette dernière semaine l'évolution de la cercosporiose reste très dépendante **de l'irrigation ou des pluies orageuses**.

En **cultures sèches**, l'évolution est fortement **ralentie** par le stress hydrique qui s'intensifie dans les parcelles épargnées par des orages.

Cercosporiose au 16 juillet 2018



Au 16 juillet, plus à l'Ouest de la région le site de Sours atteint le seuil T1 de même que Neuville aux bois et Boiscommun.

Dans le Gâtinais, 5 parcelles atteignent le seuil T2. Comme en 2017 cette petite région confirme son statut de zone à risque.

ROUILLE ET RAMULARIOSE



La pression pour ces deux maladies reste anecdotique et ne permet toujours pas la publication d'une carte de risque.

Quant à l'oïdium il n'est toujours pas signalé.

RHIZOMANIE

Contexte d'observations

Les symptômes sont bien visibles **depuis plusieurs semaines** : des zones de parcelles ou des plantes isolées flétrissent, leur pivot est atrophié et lignifié de couleur brune, ceci indépendamment de l'état hydrique des sols.



Symptômes de rhizomanie **sur racines et feuilles** au 10 juillet 2018 :

Flétrissement et jaunissement des plantes touchées puis lignification et destruction du pivot.

Avec pour conséquence un **défaut d'alimentation** et apparition de **carences induites** en éléments minéraux (azote, magnésie....)

Le choix de variétés très résistantes à la rhizomanie doit permettre de limiter l'impact sur le rendement dans les zones à risques.

Il **est essentiel** de bien identifier les **nouvelles situations** susceptibles d'apparaître en dehors des zones historiques afin d'adapter le choix variétal pour les rotations futures.

N'hésiter pas à contacter votre délégation ITB Centre Val de Loire durant la période estivale **pour un diagnostic dans l'une ou l'autre de vos parcelles concernées.**

Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le « **BSV Adventices** »

www.centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/agroenvironnement/sbt/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices/



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture Centre Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

